



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 janvier 2015  
Français  
Original : anglais

---

## Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

### Comité préparatoire

#### Troisième session

Sendai (Japon), 13 mars 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation du Comité préparatoire

## Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

### Note du secrétariat

1. Dans sa résolution 68/211, l'Assemblée générale a reconnu qu'il importait que toutes les parties intéressées, notamment les organisations intergouvernementales, apportent leur contribution à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe et ses préparatifs.
2. Lors de la procédure établie pour l'examen des demandes d'accréditation d'organisations intergouvernementales, il sera tenu compte de la nature de leur texte fondateur (traité ou autre instrument juridique); de leur composition; de leur structure de gouvernance; et de leurs activités avérées intéressant les questions de fond examinées à la Conférence.
3. Le secrétariat de la Conférence a évalué les dossiers reçus au 30 novembre 2014, date à laquelle les demandes d'accréditation devaient avoir été soumises au Comité préparatoire pour examen à sa troisième session. Ont demandé à participer aux travaux de la troisième Conférence mondiale et à son processus préparatoire, en qualité d'observateurs, les organisations intergouvernementales suivantes :

Organisation météorologique des Caraïbes;

Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC);

Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM).

